

## Généalogistes avertis, vous poursuivez votre généalogie ?

Vous avez tiré tous les renseignements que vous pouviez des registres d'état civil et des registres paroissiaux et vous désirez poursuivre vos recherches avec des sources complémentaires.

### Quelques conseils

#### ■ Des instruments de travail essentiels à consulter :

- **Pour les ouvrages imprimés,**

le livre sur les familles nobles et notables du colonel Étienne ARNAUD, *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, réédition, Paris, 1986, 3 volumes in-8°, 599 p. + 553 p. + 592 p., en salle de lecture du Caran sous la référence **B 5 ARN** dont il existe une édition électronique consultable dans les salles de lecture de la Bibliothèque nationale de France.

- **Pour les archives,**

le livre de Gildas BERNARD, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, réédition, Paris, Archives nationales, 1988, in-8°, 336 p., actuellement épuisé mais consultable à la salle des inventaires sous la référence **AFG/18**.

#### ■ Quelques pistes de recherche :

- Les archives des cimetières : voir les bureaux des cimetières ou les mairies.
- Les collections de faire-part : voir les Archives départementales (**série J**) et les Archives nationales.
- Les registres de catholicité depuis 1792 : voir la paroisse ou les archives diocésaines.
- Les listes électorales : voir les mairies, les Archives communales (**série K**) ou départementales (**série M**).
- Les rectifications de nom (tribunal de grande instance) : voir les Archives départementales (**série U**).
- Les registres du recrutement militaire : voir les Archives départementales (**série R**).
- Les dénombremens de population : voir les Archives communales (**série F**) ou les Archives départementales (**série M**).
- Le fonds de l'enregistrement (déclarations de mutations par décès) : voir les Archives départementales (**série Q**).
- Les transcriptions hypothécaires : voir les Archives départementales (**série Q**).
- Les minutes notariales (Paris excepté) : voir les Archives départementales (**série E**).
- Les déclarations de grossesse (Ancien Régime) : voir les Archives départementales (**série B**) et communales (**souvent série FF**).
- Le cabinet des titres (archives réunies par les juges d'armes de France et les généalogistes des ordres du Roi) : voir la Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits.
- Le séquestre des émigrés (département de la Seine excepté) : voir les Archives départementales (**série Q**).

#### ■ Le chapitre « Généalogie » des signets des Archives nationales :

Sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/> figure sur la page d'accueil, dans la rubrique Fonds d'archives, un onglet « Signets », directement accessible à l'adresse <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/chan/signets/genealogie.html>.

## Vous trouverez aux Archives nationales – site de Paris :

- **Les microfilms** d'une partie des registres d'état civil, des tables décennales et des registres paroissiaux des DOM-TOM ainsi que de quelques territoires anciennement placés sous domination française comme Saint-Domingue, Madagascar ou les établissements français de l'Inde (pour le détail consulter l'inventaire), pour une période allant parfois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : SOM 5 Mi (voir la fiche d'aide à la recherche 9).
- **Le Minutier central** des 122 études notariales parisiennes numérotées de **I à CXXII** depuis 1471 jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (voir la fiche d'aide à la recherche 2).
- **Les collections de faire-part** XVII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle : **sous-série AD XX<sup>C</sup>**.
- **Des pièces dispersées** dans les séries anciennes dites « historiques » **J, K, L, M** pour une période allant du Moyen Age au XVII<sup>e</sup> siècle : voir en salle des inventaires les microfilms 2-25 (fichier Douët d'Arcq).
- **Divers documents sur les Protestants** provenant de la Régie des biens des religionnaires et des archives des consistoires : **série TT**.
- **Le séquestre des émigrés** (département de la Seine) : **série T**.
- Des pièces dispersées dans divers fonds (**F<sup>7</sup>, O<sup>3</sup>, AF III, BB<sup>1</sup>**) sur **les émigrés de la Révolution** : consulter en salle des inventaires les microfiches 2158-2637.
- **Les dossiers de personnel des ministères : séries F et BB** ou des grands établissements publics : **séries AJ** (voir la fiche d'aide à la recherche 29).
- **Les distinctions honorifiques**
  - Ordre de la Légion d'honneur de 1802 à 1953 : **série LH** ; consulter la base LEONORE **en ligne** sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/>, rubriques : Instruments de recherche > Bases de données ou directement à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm> (voir la fiche d'orientation spécifique ou la fiche d'aide à la recherche 27).
  - Palmes académiques : **sous-série F<sup>17</sup>** (voir la fiche d'aide à la recherche 47).
- **Les disparus de la guerre de 1870 – 1871 : sous-série BB<sup>14</sup>**.
- **Les options des Alsaciens-Lorrains : série BB<sup>31</sup>** (voir la fiche d'aide à la recherche 26).
- **Les dossiers de naturalisation : sous-série BB<sup>11</sup>** (voir la fiche d'orientation ou la fiche d'aide à la recherche 24) ; cette recherche assez complexe sera plutôt réservée aux habitués des archives qui devront eux-mêmes trouver la date du décret, le numéro du dossier et enfin réserver, 3 semaines à l'avance, le dossier lui-même.
- **Les changements de nom : sous-séries BB<sup>11</sup> et BB<sup>12</sup>** (voir la fiche d'aide à la recherche 48) ; même remarque et même type de procédure que précédemment.
- **Les fonds privés : séries AP et AB XIX** (consulter sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/> , rubriques : Instruments de recherche > Inventaires et répertoires en ligne > Fonds privés, les versions actualisées des états sommaires).

» Les fiches d'orientation sont disponibles dans le hall du CARAN et sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/> , rubriques : Instruments de recherche > Conseils pour la recherche > Pour commencer ; ou directement à l'adresse [http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/commencer\\_une\\_recherche.html](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/commencer_une_recherche.html).

» Les fiches d'aide à la recherche sont disponibles en salle des inventaires du Caran et sur le site Internet <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/> , rubriques : Instruments de recherche > Conseils pour la recherche > Pour aller plus loin ; ou directement à l'adresse <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/chan/archives-fiches-recherche.html>.